



# CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR TIMBALES DE LYON - 2025

## I. PRÉAMBULE

Suite à l'édition en ligne de son 3<sup>ème</sup> Concours International de Timbales de Lyon en 2021, RIT-Infinity (anciennement Rendez-vous Internationaux de la Timbale), a le plaisir d'annoncer l'organisation d'un Concours International de Composition dédié exclusivement aux Timbales.

Ce concours a pour but d'enrichir le répertoire des œuvres consacrées aux timbales et de promouvoir la créativité et l'innovation dans le domaine de la musique pour percussions. Il aspire également à offrir une plateforme aux compositrices et compositeurs de tous horizons pour exprimer leur talent et leur vision artistique et à créer un espace d'échange et de partage entre musiciens, compositeurs et amateurs de musique.

## II. CONDITIONS GÉNÉRALES

### a. Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toutes et à tous les compositrices et compositeurs, sans distinction de nationalité.
- Les compositions doivent être originales et n'avoir jamais été publiées ou interprétées publiquement.
- Les œuvres doivent être écrites pour un ou une soliste timbalier, avec un minimum de une timbale et un maximum de cinq timbales.
- Il est autorisé d'ajouter une bande électronique (pré-enregistrée en stéréo).
- Il est autorisé d'ajouter des instruments complémentaires peu encombrants et qui préservent l'état des timbales. Les timbales seront toujours dans leur position d'origine au sol sans manipulation complexe.
- Durée de la pièce : 6-10 minutes
- Chaque compositeur peut présenter plus d'une oeuvre au Concours en faisant un paiement séparé pour chacune d'elles.

## b. Inscriptions

- **La date limite d'inscription et d'envoi des partitions est fixée au 15 Octobre 2024 inclus.**  
Les inscriptions se font directement sur notre site [www.rit.fr](http://www.rit.fr)
- L'ensemble des documents justificatifs sont à uploader durant le protocole d'inscription sur le site internet en fichiers PDF ou JPG.
- L'inscription administrative sera définitive après réception du dossier complet comportant les documents suivants :
  - Un justificatif officiel d'identité (copie de carte nationale d'identité, de passeport ou d'acte de naissance).
  - Un curriculum vitæ d'une page maximum (études, lieux, professeurs, activités professionnelles) rédigé en français ou en anglais.
  - Un portrait photographique libre de droit, récent, noir et blanc ou couleur, d'excellente qualité, minimum 1Mo.
  - Le formulaire d'inscription dûment rempli et validé en ligne.
  - Une preuve de paiement des frais d'inscription de € 35 aux moyens suivants

<b>Virement bancaire</b> Coordonnées de la banque : <b>CL Lyon Part Dieu</b> N° IBAN : <b>FR23 3000 2019 5900 0007 0844 C82</b> Code BIC : <b>CRLYFRPP</b> Titulaire du compte : <b>RIT-INFINITY</b> Mention: <b>Droit d'inscription de [ nom du compositeur ]</b>	<b>Ou paiement PAYPAL :</b> ID : <b>administration@rit.fr</b>
---	--

- Tout autre modalité de paiement n'est pas acceptée.
- La taxe d'inscription n'est remboursée en aucun cas.
- Seuls les dossiers complets seront acceptés.
- Un email de confirmation de bonne réception des documents est envoyé automatiquement.
- **Les candidat.e.s recevront par e-mail la confirmation de leur inscription le 21 octobre 2024.**

## c. Présentation de l'oeuvre

L'oeuvre, au format PDF, doit impérativement être présentée en partition complète. La partition peut être manuscrite ou éditée électroniquement, mais doit être parfaitement lisible.

Aucune indication d'identité du compositeur ne doit figurer sur l'oeuvre, le candidat devant demeurer anonyme pour le jury.

Les indications à caractère musical sont mentionnées en anglais ou en italien. Le compositeur pourra également joindre à la partition un texte de présentation de l'oeuvre.

Vos fichiers sont à envoyer par email à [competition@rit.fr](mailto:competition@rit.fr) ou via un service de transfert : wetransfer, googledrive, fromsmash, dropbox, grosfichiers, icloud ou un FTP de votre choix.

### III. DÉROULEMENT DU CONCOURS

#### a. Calendrier et programme des épreuves

- 15 Octobre 2024      Date limite d'envoi du dossier d'inscription complet et de la partition
- 21 Octobre 2024      Date de confirmation d'inscription
- 25 Novembre 2024    Réponse du 1<sup>er</sup> tour (éliminatoire). Sélection de quinze pièces maximum.
- 14 au 17 Janvier 2025    Concours devant le jury à Lyon

- 2<sup>ème</sup> tour : présentation à Lyon devant le jury de quinze pièces interprétées par des étudiants de percussion. Sélection de trois pièces finalistes.
- Finale : présentation à Lyon devant le jury de trois pièces interprétées par des étudiants de percussion.
- Palmarès des trois pièces lauréates et du prix pédagogique choisi parmi les quinze pièces sélectionnées au 1<sup>er</sup> tour.

#### b. Programme

##### 1<sup>ère</sup> épreuve (éliminatoire) :

Le jury sélectionnera quinze pièces maximum pour le 2<sup>ème</sup> tour.

##### 2<sup>ème</sup> épreuve (éliminatoire) :

Les pièces retenues au 1<sup>er</sup> tour seront présentées devant le jury par des étudiants en percussion. Le jury sélectionnera les pièces pour la finale et choisira le lauréat du prix pédagogique.

##### 3<sup>ème</sup> épreuve (finale) :

Les pièces finalistes seront présentées devant le jury.

#### c. Prix officiels

- **1er prix** - 4 500 €
- **2ème prix** - 3 500 €
- **3ème prix** - 2 500 €
- **Prix pédagogique** - 500 € choisi parmi les participants du 2<sup>ème</sup> tour

Les prix et diplômes seront remis à l'issu du concours.

Ces pièces seront éditées par les Editions François Dhalmann, partenaire du Concours.

#### d. Composition du jury

- **Jean-Pierre Drouet**, France
- **Malika Kishino**, Japon
- **Javier Torres Maldonado**, Mexique
- **Bruno Mantovani**, France (*sous réserve*)
- **Alessandro Solbiati**, Italie

Les délibérations du jury sont régies par un règlement interne. Les décisions sont irrévocables et sans appel. Du fait même de sa participation au Concours, chaque concurrent s'engage à l'accepter et à ne pas la contester.

#### **IV. DROITS**

Les compositions soumises devront être libres de tous droits et non-éditées. Elles ne doivent être ni exécutées publiquement, diffusées, publiées, copiées ou distribuées de toute autre manière.

Les candidats non retenus du 1er tour auront la pleine propriété de leur travail et seront autorisés à jouer/faire jouer leurs compositions une fois la décision du jury annoncée, en novembre 2024.

Les candidats retenus pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tours ne doivent pas jouer/faire jouer leur composition avant le Concours de composition pour timbales en janvier 2025.

Les oeuvres primées bénéficieront d'une édition de leur partition par les Editions François Dhalmann selon les conditions à définir avec eux.

Les lauréats s'engagent à mentionner le nom de « Concours International de Composition pour Timbales de Lyon » sur tous les supports visuels et sonores faisant apparaître le titre de l'oeuvre : édition de la partition, publications de CD, DVD, livres, programmes, affiches, etc. Ainsi l'oeuvre lauréate portera la mention « Lauréat du Concours International de Composition pour Timbales de Lyon - Edition 2025 ».

La participation au Concours implique la cession des droits de diffusion, d'adaptation et de reproduction pour la France, l'Europe et le monde, sans durée limitée, des captations vidéo et photo qui seront faites lors de l'évènement à Lyon. Il en va de même pour les photographies des candidats. Si des crédits photographiques sont à mentionner, le candidat devra les indiquer.

Les candidats garantissent RIT-INFINITY de toute contestation de leur part ou de tiers. Ils feront leur affaire de toute contestation.

#### **V. ANNULATION, FORCE MAJEURE**

L'association RIT-Infinity se réserve le droit d'annuler à tout moment le concours en cas de force majeure. Dans ce cas, seuls les frais d'inscription déjà perçus par RIT-Infinity seront remboursés aux candidats.

#### **VI. ACCEPTATION**

Le fait de concourir implique de la part des concurrents l'acceptation pleine et entière du règlement. En cas de litige, seule la rédaction en langue française fera foi.